

CORRUPTION ELECTORALE ET CORRUPTION DES ELUS (1^{RE} PARTIE)La perversion du processus démocratique
alimente la culture de l'allégeance

Dans une démocratie, il existe principalement deux types d'obligation de rendre des comptes : la "responsabilité verticale", par laquelle les électeurs, en d'autres termes les gouvernés, exercent un contrôle sur la classe gouvernante, et la "responsabilité horizontale", par laquelle ceux qui gouvernent sont responsables envers d'autres instances, officielles ou non, des institutions qui interviennent comme garde-fous du système.

Dans un environnement démocratique, le succès de la responsabilité verticale semble assuré. En théorie, ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés sont censés être semblables ("tout le monde peut être élu président") ; il n'y a pas de personne ou de groupe qui détiendrait définitivement le pouvoir politique. Les gouvernements sont choisis parmi le peuple et leurs pouvoirs sont juridiquement limités dans le temps. S'ils gouvernent mal, le peuple peut les sanctionner par le vote. S'ils abusent de leurs pouvoirs, le peuple peut réclamer qu'ils démissionnent ou soient sanctionnés. Pourtant, dans la pratique, l'exercice de la responsabilité verticale se heurte à de nombreux obstacles. Le processus électoral n'a lieu que de manière périodique.

Même dans un contexte où les élections sont libres, un gouvernement est jugé sur l'ensemble de ses performances telles qu'elles sont perçues par l'électorat. Ainsi, il n'est pas tenu pour responsable de certains de ses actes et abus spécifiques qui, d'une élection à l'autre, sont parfois "oubliés" du public. Si les gouvernants ne parviennent pas à assurer leur réélection par le soutien d'un peuple satisfait, ils peuvent y parvenir par la combinaison d'une culture du secret, du clientélisme et par un système d'alliances politiques. Ils peuvent également prendre des mesures démagogiques de court terme, au détriment de l'intérêt du public à plus long terme. Par ailleurs, le processus démocratique

peut être compromis par la volonté de certains hommes politiques d'étendre les limites de leur pouvoir et de leur autorité afin de gouverner avec le moins d'opposition possible.

La compétition pour la conquête du pouvoir politique est aiguisée par le fait qu'il peut donner accès à des ressources économiques. Cela est encore plus vrai dans les pays où celles-ci sont rares. Le recours à la corruption politique est un des moyens pour cette conquête, qui joue alors comme un facteur pervertissant le processus démocratique.

GOUVERNER AUTREMENT
OU L'EXERCICE
DU "CONTRÔLE PAR LE BAS"

La corruption électorale sous diverses formes existe partout. Mais "l'achat" des votes est une pratique courante surtout dans des contextes de pauvreté. Si l'on ajoute à cela que le coût de la compétition politique a par ailleurs explosé sous l'effet conjugué de la corruption électorale et des techniques modernes de marketing politique, on comprend alors pourquoi le financement occulte des candidats ou des partis politiques se banalise. Seuls ceux qui détiennent des ressources, ou ceux qui réussissent à les convaincre, ont des chances de conquérir le pouvoir. Les équipes en place sont favorisées car elles abusent souvent de leur accès direct aux ressources nationales. Ainsi, l'accès au pouvoir peut créer des dettes finan-

cières ou morales envers les détenteurs de ressources, dettes qui vont peser sur certaines des décisions prises. Le cercle se referme lorsque ceux-là mêmes qui ont conquis le pouvoir par diverses pratiques de corruption politique se rémunèrent par la corruption. En outre, la politique est devenue une profession. Cette dernière a généré ses propres règles et normes de conduite qui tendent à se généraliser dans la classe politique, qu'elle soit au pouvoir ou dans l'opposition. On assiste dès lors à l'émergence d'une classe d'hommes politiques professionnels qui partagent largement un ensemble de valeurs, dont certaines peuvent aller à l'encontre des idéaux démocratiques.

Les actions qu'ils prennent, lorsqu'ils accèdent au pouvoir, sont parfois à l'opposé des promesses faites lorsqu'ils étaient dans l'opposition. En général, la transparence à l'égard du public est rarement considérée par les dirigeants en place comme un avantage. Ils ont leur propre intérêt à contrôler les informations données aux gouvernés et la façon dont elles sont présentées. Les citoyens ne sont pas informés de manière adéquate des actions des gouvernants et n'ont pas le pouvoir d'investigation leur permettant d'enquêter sur d'éventuels abus.

La situation se complique du fait de l'existence d'une élite puissante qui a acquis des pouvoirs considérables et gagné le contrôle d'une multitude d'organes stratégiques, telles les banques centrales, les institutions de

contrôle des pratiques commerciales, les entreprises de l'Etat et même celles du secteur privé. Cette élite, qui était censée, à l'origine, s'interposer, et dans une certaine mesure protéger le peuple contre la classe dirigeante, est aujourd'hui largement dépendante de la classe politique, du moins dans ses échelons supérieurs. Elle n'a pas le plus souvent l'obligation institutionnelle de rendre des comptes au public. Ainsi, la complexité de l'Etat moderne rend très difficiles l'exercice formel du contrôle par le bas et la pratique de la responsabilité verticale. Gouverner autrement c'est autant permettre l'exercice du "contrôle par le bas" que pratiquer la responsabilité horizontale. Cela nécessite un environnement intègre et une volonté politique claire qui reconnaît la souveraineté du droit et le droit d'accès à l'information des citoyens. Ces notions sont corollaires au principe de la primauté de l'intérêt général qui est à la base de la défense du bien public.

Dans le contexte de l'Algérie, les systèmes d'allégeances susceptibles de résulter de l'appartenance à un clan, à une tribu, à une région ou à un parti peuvent entraver la soumission à l'obligation de rendre des comptes à la population et menacer la défense du bien public et la suprématie du droit.

Djilali Hadjadj

***Allégeance : obligation d'obéissance et de fidélité à un souverain
Synonyme : soumission**

Perception citoyenne de la corruption

Entre l'idéal démocratique d'un citoyen vertueux contrôlant la probité des gouvernants et l'image d'un électeur cynique, la perception de la "corruption politique" par les citoyens constitue un enjeu important du rapport moral à la politique au cœur des débats de sociologie et de théorie politiques. La corruption politique est un détournement de l'utilisation du pouvoir public dans le but d'en retirer des avantages illégaux, cela intéresse le monde politique (hommes politiques, partis politiques, élus, membres du gouvernement).

Le pacte de corruption a lieu entre une personnalité politique et un intervenant achetant une décision politique (marché public, autorisation administrative concernant un marché à l'importation, une décoration, une nomination ou une promotion non méritée...). Toute les formes de gouvernement sont susceptibles d'être corrompues politiquement. Les formes de corruption varient des plus communes telles que le patronage, l'extorsion, le trafic d'influence, la fraude, et aux plus complexes.

Kleptocratie ou "gouvernement
des voleurs"

Formé à partir des racines grecques *kleptos* et *kratos*, le mot kleptocratie signifie le "gouvernement des voleurs". Une kleptocratie est un terme péjoratif désignant un système politique où une ou des personnes à la tête d'un pays pratiquent à une très grande échelle la corruption. Généralement, ces personnes pratiquent le blanchiment d'argent de manière à dissimuler l'origine de leur richesse.

Ce terme est fréquemment utilisé à propos des revenus tirés de l'exploitation de matières premières, en particulier le pétrole, le gaz naturel ou autres ressources minières.

On constate toutefois une dérive de l'utilisation du terme, utilisé également pour désigner la corruption généralisée, réelle ou supposée, des gouvernements.

ELECTIONS NI LIBRES NI EQUITABLES
Occasion ratée au Nigeria

La démocratie a reculé au Nigeria. Dans ce pays de 140 millions d'habitants, le plus peuplé du continent africain, l'élection présidentielle, samedi 21 avril 2007, couplée à des législatives, avait valeur de test. Pour la première fois dans l'histoire d'un pays habitué aux coups d'Etat, depuis son indépendance en 1960, un président démocratiquement élu pouvait espérer succéder à un autre. Or, avant même que le résultat du scrutin soit connu, un constat s'impose : quel que soit le vainqueur, le prochain président ne disposera pas de la légitimité nécessaire pour diriger un pays aussi complexe que le Nigeria. Tous les observateurs internationaux, lors du vote, l'ont confirmé. Marqué par des violences et des morts, des fraudes et des cafoillages innombrables, le scrutin de samedi n'a été ni libre ni équitable. L'élection s'est déroulée dans des conditions pires que celles de 1999 et de 2003, selon nombre d'observateurs dépêchés sur place. Les représentants de l'Union européenne et des organisations africaines n'ont pas été convaincus que les élections se soient bien déroulées. Forts de ce rendez-vous manqué, les deux principaux candidats de l'opposition ont annoncé qu'ils n'acceptaient pas les résultats du scrutin. Cela n'augure rien de bon pour le Nigeria, alors que le pays aurait besoin de stabilité pour espérer sortir du sous-développement. Car, en dépit de ses ressources pétrolières et gazières, qui en font le premier producteur africain d'hydrocarbures, le Nigeria souffre, jusqu'à la caricature, des maux du continent noir : trois habitants sur quatre vivent avec moins d'un dollar par jour, tandis qu'une minorité de privilégiés étale son luxe.

Un homme porte une responsabilité écrasante dans ce gâchis électoral, porteur de bien des dangers, le président sortant Olesegun Obasanjo. Elu en 1999, réélu en 2003, il n'a eu de cesse, depuis deux ans, faute de pouvoir solliciter un troisième mandat, de mettre des bâtons dans les roues de ses opposants et de tout faire pour assurer la victoire de ses amis politiques.

Les élections locales du 14 avril avaient donné la mesure du chaos engendré par cette politique du pire. Elles furent des caricatures de scrutin. Celles du 21 avril, boycottées par une large partie de la population, n'auront pas valu mieux. Elles vont sans doute permettre au président sortant d'installer son dauphin à la présidence, et ainsi de continuer à tirer les ficelles du pouvoir. Le Nigeria méritait mieux. L'Afrique aussi.

LES LENDEMAINS DE "GUEULE DE BOIS" DEMOCRATIQUE
A LA FRANÇAISE

Ces nécessaires contre-pouvoirs

En France, l'intervention des économistes dans une campagne électorale a rarement atteint de telles proportions : chroniques, blogs, tribunes dans la presse, magazine ou quotidien, émissions radio ou télé... on ne compte plus les contributions qui auront tenté de chiffrer ou de déchiffrer les différents programmes, voire qui se seront explicitement prononcés en faveur d'un candidat ou manifestés contre un autre. L'exercice est pourtant délicat : la tentation est grande d'utiliser l'accès aux médias, obtenu en principe grâce à une réputation acquise sur des compétences reconnues dans le monde académique, pour y exprimer un avis personnel, davantage fondé sur des convictions citoyennes qu'appuyé sur une expertise économique. Et cette oméga est d'autant plus dangereuse que le débat aura eu beaucoup de peine à s'arrêter un instant sur les questions essentielles : chaque fois qu'un candidat avançait une vague idée dans un domaine, ses concurrents s'empressaient d'en énoncer une autre dans un tout autre domaine. L'échange d'arguments contradictoires, le tir nourri des critiques, pourtant essentiels tant au débat politique qu'à la production d'un savoir objectif, n'aurait jamais bénéficié de la durée nécessaire à leur installation. D'où, peut-être, l'abondance d'interventions d'économistes qui auront pu paraître péremptoires, alors qu'elles ne visaient parfois qu'à ouvrir le débat sur telle ou telle proposition : du point de vue de cet objectif, l'échec est manifeste. Quelle importance ? dirait-on. Qui peut croire que ces analyses critiques ou ces prises de position ont le moindre impact sur la réflexion, sur l'action politique, sur le comportement électoral ? De fait, certains le pensent.

**PRESSIONS CONTRE JOURNALISTES
ET MEDIAS AUX ORDRES DES PUISSANCES**
Le fonctionnement efficace de l'économie se

LE DEBAT EST OUVERT

"Le Soir Corruption" peut être joint par voie postale
Le Soir d'Algérie
Espace "Corruption"
Maison de la presse,
1, rue Bachis-Attar, Alger
Fax : 021 67 06 56
Internet :
soir_corruption@hotmail.com

marché repose aussi sur la présence de véritables contre-pouvoirs. La liberté de contracter, fondement de l'économie libérale, nécessite une clarté des règles et une sécurité des droits et pas seulement du droit de propriété, que seule l'indépendance du pouvoir judiciaire est à même de garantir. Les entreprises comme les individus ont besoin, pour prévoir le résultat de leurs actions, d'une certaine stabilité du cadre légal, fiscal et réglementaire ; a contrario, l'absence de stricte séparation des pouvoirs contribue au développement d'une réelle incertitude judiciaire, pénalisant pour l'investissement. Qui plus est, comme le rappelle Amartya Sen (prix Nobel d'économie 1998), la liberté de la presse est aussi une condition du développement économique, ne serait-ce que par les freins qu'une telle liberté impose à la corruption.

Qu'un candidat à la présidence de la République ait pu mobiliser le groupe industriel actionnaire d'un organe de presse afin d'obtenir la démission du directeur de sa rédaction montre que la confusion des genres et des rôles n'est pas le premier des soucis de ce candidat. Or, la corruption se nourrit justement de cette confusion... Qu'on le comprenne bien : d'un point de vue éthique, c'est une chose, de telles pratiques sont choquantes, mais d'un point de vue économique, elles sont désastreuses.

Certes, l'attractivité d'un pays, sa capacité à convaincre des capitaux d'y financer des investissements facteurs de croissance, dépend de nombreux facteurs comme le coût et la productivité du travail, les taxes, la qualité des infrastructures ou de son système éducatif.

Sur toutes ces questions, les candidats aux élections proposent des réformes et chaque camp n'est avarié ni en bonnes ni en mauvaises idées, à tel point qu'il n'est pas évident de se prononcer pour l'une ou pour l'autre sur les seuls critères de politique économique.

Mais ce que les actions passées indiquent sur la manière dont le vainqueur de l'élection pratiquera l'usage des pouvoirs ne laisse plus percevoir le risque que la France soit perçue à l'étranger comme un pays où développer une activité économique nécessite avant tout de satisfaire le pouvoir en place serait un très profond handicap pour son développement.